



## MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR : Votées par le Conseil d'administration du 26 septembre 2023

### 1.2. HORAIRES (PAGE 4) : CET ARTICLE EST COMPLETE PAR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

La prise en charge des élèves s'effectue, sous la responsabilité de l'établissement, à partir de 7h50 et jusqu'au départ du dernier bus.

Les cours ont lieu aux horaires prévus à l'emploi du temps au sein des plages horaires suivantes :

- Matin : 8 h 15 – 12 h 10
- Après-midi : 14 h 00 – 17 h 00

Mouvements des élèves :

	Ouverture portail 5-10 min	Sonnerie	Début des cours
<b>M1</b>	7h50 8h35 si cours à partir de 8h40	08h10	08h15
<b>M2</b>	9h05	09h10	09h10
<b>Récréation</b>	10h05		
<b>M3</b>	10h05	10h20	10h20
<b>M4</b>	11h15	11h15	11h15
<b>Pause déjeuner</b>			
<b>S0</b>	12h50		
<b>S1</b>	13h45	13h55	14h00
<b>S2</b>	14h50	14h55	14h55
<b>Récréation</b>	15h50		
<b>S3</b>		16h05	16h05
<b>FIN DES COURS 17h00</b>			

Dès la sonnerie du matin, de l'après-midi et de la fin des récréations, les élèves se mettent en rang dans la cour, par division, aux endroits prévus. Ils attendent leur professeur pour rejoindre leur lieu de travail. Les classes ayant cours dans les salles 40 à 45 et en salle d'Arts plastiques doivent attendre leurs professeurs devant ces salles.

### 1.3. REGIME DES ENTREES ET DES SORTIES (Page 5)

Le dernier point de cet article est modifié de la façon suivante :.. et quitter l'établissement après la dernière heure de cours de l'après-midi ~~mais uniquement après le déjeuner~~ et uniquement aux heures d'ouverture du portail signalées ci-dessus.

### 2.4 : USAGE DE BIENS PERSONNELS ET D'EQUIPEMENTS TERMINAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

...

Le dernier paragraphe de cet article (Page 8) est modifié par les termes suivants : ~~Les ports de bijoux et vêtements de valeur-La possession et/ou le port d'objets ou vêtements de valeur sont fortement déconseillés....~~

### 3.5 : DISCIPLINE ET COMPORTEMENT (PAGE 13) : l'avant-dernier point de cet article est modifié par les termes suivants :

Le téléphone et tout autre équipement terminal de communication électronique doivent être éteints tout au long de la journée et systématiquement rangés dans les sacs ou cartables lors des cours.